Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Finances publiques
Direction départementale des Finances publiques
des Côtes d'Armor
17, rue de la gare - CS 82366
22000 SAINT-BRIEUC cedex 1

Saint-Brieuc, le 25 mars 2019

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des Finances publiques des Côtes d'Armor

L'Administrateur général des Finances publiques, directeur départemental des Finances publiques des Côtes d'Armor

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2018 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des Finances publiques des Côtes d'Armor ;

ARRÊTE

Article 1er :

La direction départementale des Finances publiques des Côtes d'Armor, sise à Saint-Brieuc, 17 rue de la gare, est ouverte au public :
- lundi, mardi et jeudi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h ;
- mercredi : de 8h45 à 12h ;
- vendredi : de 8h45 à 12h15.

Article 2 :

Les services relevant de la direction départementale des Finances publiques des Côtes d'Armor sont ouverts au public conformément à la liste jointe en annexe.

Article 3 :

Les documents destinés aux services de publicité foncière reçus les jours ou demi-journées où ces services ne sont pas ouverts physiquement au public sont traités dans les mêmes conditions que les jours d'ouverture au public.

Article 4 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif de la Préfecture des Côtes d'Armor. Il prend effet à compter du 1er avril 2019.

Le Directeur départemental des Finances publiques

Christian LE BUHAN

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES GUICHETS DES SERVICES DEPENDANT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES CÔTES D'ARMOR

RESIDENCE	SERVICE	ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE
DINAN	Service des Impôts des Particuliers	Centre des Finances Publiques 4 rue Salle Gourdine	Lundi au jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Vendredi : 8h45 à 12h
	Service des Impôts des Entreprises		
	Service de la Publicité Foncière		
	Centre des Impôts Foncier		
	Trésorerie	22 rue Lord Kitchener	Lundi au jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Fermeture le vendredi
GUINGAMP	Service des Impôts des Particuliers	Centre des Finances Publiques 13 avenue du Pdt Kennedy	Lundi au jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Vendredi : 8h45 à 12h
	Service des Impôts des Entreprises		
	Service de la Publicité Foncière		
	Centre des Impôts Foncier		
	Trésorerie		
LANNION	Service des Impôts des Particuliers	Centre des Finances Publiques 54 rue de Kra Douar	Lundi au jeudi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h Fermeture le vendredi
	Service des Impôts des Entreprises		
	Service de la Publicité Foncière		
	Centre des Impôts Foncier		
	Trésorerie	2 quai de Viarmes	
LOUDEAC	Service des Impôts des Particuliers	Centre des Finances Publiques 4 rue Saint-Yves	Lundi au jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Vendredi : 8h45 à 12h
	Service des Impôts des Entreprises		
	Service de la Publicité Foncière		
	Trésorerie		
PAIMPOL	Service des Impôts des Particuliers - Service des Impôts des Entreprises	Centre des Finances Publiques Ave. Du Doyen Gabriel Le Bras	Lundi, mardi et jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Mercredi et vendredi : 8h45 à 12h
	Trésorerie		
SAINT-BRIEUC	Services des Impôts des Particuliers	Centre des Finances Publiques 4 rue Abbé Garnier	Lundi au jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Vendredi : 8h45 à 12h
	Services des Impôts des Entreprises		
	Service de la Publicité Foncière		
	Centre des Impôts Foncier		
	St-Brieuc banlieue	8 place du 74ème RIT	
	St-Brieuc Municipale et Amendes	8 place du 74ème RIT	
	Paierie départementale	8 place du 74ème RIT	
	Trésorerie Centre hospitalier	10 rue Marcel Proust	
LAMBALLE	Trésorerie	22 rue du Dr Calmette	Lundi, mardi et jeudi : 8h45 à 12h / 13h30 à 16h Mercredi et vendredi : 8h45 à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES GUICHETS DES SERVICES DEPENDANT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES CÔTES D'ARMOR

RESIDENCE	SERVICE	ADRESSE	HORAIRES D'OUVERTURE
BROONS	Trésorerie	6 place du Dr Laurent	Lundi au vendredi : 8h45 à 12h
LANVOLLON-PLOUHA		8 rue Saint-Jacques	
PLANCOËT		3 quai du Duc d'Aiguillon	
PLESTIN-LES-GREVES		Place d'Auvelais	
CALLAC	Trésorerie	Place Jean Auffret	Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h / 13h30 à 16h Mercredi et vendredi : 9h à 12h
PLENEUF V.A.		1 rue Georges Lebreton	
ROSTRENEN	Trésorerie	6 rue Joseph Pennec	Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h / 13h30 à 16h Mercredi : 9h à 12h Fermeture le vendredi
QUINTIN	Trésorerie	1 place du Martray	Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h / 13h30 à 16h Mercredi : 9h à 12h Fermeture le vendredi
TREGUIER-LRD	Trésorerie	16 rue Saint-André	Lundi et jeudi : 9h à 12h / 13h30 à 16h Mardi et mercredi : 9h à 12h Fermeture le vendredi
JUGON-LES-LACS	Trésorerie	25bis rue de Penthièvre	Lundi au vendredi : 9h à 12h
MONCONTOUR	Trésorerie	1 rue des Dames	mardi et jeudi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h mercredi : de 8h45 à 12h15 Fermeture le lundi et le vendredi
MERDRIGNAC	Trésorerie	4 rue Basse Madeleine	lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30 Fermeture le vendredi